

Conseil Municipal
du vendredi 07 juin 2019
Sur convocation du 23 mai 2019

L'an deux mille dix-neuf, le sept juin à vingt et heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de Velesmes-Essarts se sont réunis en Mairie sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc JOUFFROY, Maire.

Conseillers municipaux présents : Jean-Marc JOUFFROY, Géraldine LAMBLA, Christian GRAS, Serge ROUILLIER, Jean-Claude HEITMANN, Marie-Christine BOURÉE PRETOT, Laurent BREYER, Joël CLERC,.

Absents excusés :

Anne-Laure MAISONNEUVE donne procuration à Christian GRAS,
Yvette FAVORY donne procuration à Géraldine LAMBLA

Le quorum étant atteint, la séance peut commencer.

Marie-Christine BOURÉE PRETOT est élue **secrétaire de séance**.

Début de séance : 20 H 30

1 APPROBATION DE COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 11 AVRIL 2019

Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal, en date du 11 avril 2019 est soumis à l'approbation des Conseillers Municipaux.

Les Conseillers Municipaux sont invités à faire savoir s'ils ont des observations particulières à formuler sur ce document.

Après en avoir délibéré, **les membres du Conseil Municipal, approuvent le compte rendu de la dernière séance du Conseil Municipal.**

VOTE : HUIT Voix Pour ZERO Voix Contre DEUX Abstentions

2 FINANCEMENT DES TRAVAUX « CENTRE-BOURG » - CONTRAT DE PRET D'UN MONTANT DE 210 000 €

Monsieur le Maire rappelle que pour financer les travaux de « Centre-Bourg » il est opportun de recourir à l'emprunt.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des propositions remises par les différentes banques ayant répondu à la consultation et après en avoir délibéré décide de contracter auprès du Crédit Agricole FRANCHE-COMTE

un emprunt dont les caractéristiques sont les suivantes :

- **Montant** : deux cent dix mille euros (210 000 €)
- **Durée** : 180
- **Taux Fixe** : 1.16 %
- **Périodicité** : trimestrielle
- **Frais de commission** : 0 %

Le Conseil Municipal, approuve le tableau d'amortissement et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer le contrat ainsi que tout document afférant à cette opération.

VOTE : DIX Voix Pour ZERO Voix Contre ZERO Abstention

3 ATTRIBUTION DE SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Subvention au Comité des fêtes de Velesmes-Essarts

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée d'une demande de subvention émanant de l'association « Comité des Fêtes de Velesmes-Essarts »

Considérant les buts de l'association et, notamment son rôle dans la prise en charge de l'animation du village (compétitions sportives, animations diverses...) et après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal décide de verser une subvention exceptionnelle de 600 euros à cette association.**

VOTE : DIX Voix Pour ZERO Voix Contre ZERO Abstention

Subvention à l'Association de Sauvegarde du Sobant et de la Sonoche

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée d'une demande de subvention émanant de l'Association de Sauvegarde du Sobant et de la Sonoche.

Considérant les buts de l'association et notamment, son rôle dans la sauvegarde du patrimoine naturel du village et après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 300 euros à cette association.**

VOTE : DIX Voix Pour ZERO Voix Contre ZERO Abstention

Subvention à l'Union Nationale des Combattants (UNC) Section de Montferrand-le-Château

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée d'une demande de subvention émanant de l'association « l'Union Nationale des Combattants (UNC) Section de Montferrand-le-Château »

Considérant les buts de l'association et, notamment son rôle dans le maintien du devoir de mémoire lors des cérémonies du souvenir et après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 50 euros à cette association.**

VOTE : DIX Voix Pour ZERO Voix Contre ZERO Abstention

4 APPROBATION TARIFS CRECHE-HALTE GARDERIE ET JEUNESSE PROPOSES PAR LA COMMUNE DE SAINT-VIT

Par délibération du 28 mars dernier le Conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à renouveler les conventions de partenariat qui lui lient les communes de VELESMES-ESSARTS et SAINT-VIT pour la gestion des compétences « crèche et halte-garderie » et « section jeunesse ».

La commune de SAINT-VIT a révisé le coût horaire prévisionnel à la charge de la commune à 1,13 € pour la crèche et halte-garderie et à 4,13 € pour la section jeunesse.

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal décide de contribuer au financement de ces structures utilisées par les familles velesmoise et accepte que la commune verse :**

- **une participation horaire de 1,13 € pour la crèche et halte-garderie et**
- **une participation horaire de 4.13 € pour la section jeunesse**

et autorise Monsieur le maire ou son représentant à signer tous les documents s'y rapportant.

VOTE : DIX Voix Pour ZERO Voix Contre ZERO Abstention

5 TRAVAUX CENTRE BOURG :

• Contexte

Le centre du village nécessite des travaux de sécurisation et de gestion des eaux pluviales.

• Objectifs

Assurer la sécurité des usagers, collecter les eaux pluviales, améliorer l'espace public et son accessibilité.

• Montant des dépenses de l'opération : 422 088,83 € HT

POSTES DE DEPENSE	MONTANT MARCHE
SPS (Roy)	960,00
Lot 1 (Malpesa)	219 705,00
Lot 2 (FCE)	164 954,40
Géotech (Alios)	1 000,00
CEBTP	1 090,00
CEBTP complément	1 360,00
Amiante Bâtiment (Grobost)	645,83
Démolition (Dromard)	12 500,00
Jeux (AJ3M)	19 873,60
TOTAL HT	422 088,83
TOTAL TTC	506 506,60

• Calendrier prévisionnel de l'opération :

Sous réserve des validations des différentes étapes de l'opération, le calendrier prévisionnel est de l'ordre de 10 mois :

Principales dates :

- Choix du maître d'œuvre : juillet 2017
- Validation avant-projet : septembre 2018
- Validation DCE : Octobre 2018
- Choix des entreprises : Décembre 2018
- Début des travaux : juillet 2019
- Fin des travaux : septembre 2019

• **Plan de financement prévisionnel :**

La commune sollicite 46 % de subventions (sur le montant HT)

Recettes HT	
	Subventions
Etat - DETR	74 523.40
Département - CAP 25	36 711.00
Région – Dispositif ENVI	30 000.00
CAGB - Transports	4 135.00
CAGB - Centre de village	50 000.00
Total SUBVENTIONS sollicitées	195 369.40

Par délibération du 31 octobre 2018, le Conseil Municipal a accepté l'avant-projet relatif à l'opération du projet « **Aménagement Centre-Bourg** » ainsi que le plan de financement et a autorisé Monsieur le Maire ou son représentant à lancer toutes les démarches et consultations relatives à ce projet.

L'aide de la Région Bourgogne Franche-Comté n'a pas été sollicitée mais il s'avère que le projet d'aménagement de l'espace public autour de la mairie répond aux critères pour solliciter une subvention dans le cadre du dispositif « ENVI ».

La Région Bourgogne Franche-Comté est sollicitée pour une subvention à hauteur de 30 000 euros.

Le reste du projet sera financé par de l'autofinancement à hauteur de 62 280.10 € et par de l'emprunt.

Une partie des dépenses sera prise en charge par la CAGB dans le cadre du transfert de la compétence voirie au 1^{er} janvier 2019 (lot 1, Géotech et CEPTB complément).

Les crédits relatifs au financement de l'opération ont été inscrits au BP 2019

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal,**

- **Accepte le plan de financement de l'opération**
- **Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant à solliciter l'aide du conseil Régional dans le cadre du dispositif ENVI.**
- **Autorise monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents y afférant.**

VOTE : **DIX Voix Pour** **ZERO Voix Contre** **ZERO Abstention**

QUESTIONS DIVERSES :

- ✓ Remplacement de la benne : deux devis présentés. Le conseil Municipal réfléchit à cette possibilité de remplacement.
- ✓ Remplacement de deux frigos à la MPT
- ✓ Achat d'une sono pour la MPT et d'un rétroprojecteur.
- ✓ Lecture du courrier qui sera envoyé à la société Atlantide Environnement.
- ✓ Début des travaux Centre Bourg fin juin 2019.

FIN DE SEANCE : 22 H 00.